

Relevé de conclusions du CS IMMM du 12/11/2024

Présent(e)s : G. Brotons, P. Daniel, N. Delorme (après 15h), C. Legein, V. Maisonneuve, A. Martel, V. Montembault, P. Ruello, C. Saluzzo, G. Vaudel

Excusé(e)s : B. Arnaud, N. Delorme (avant 15h), M. Edely, P. Pasetto

Ordre du jour

- 1) Examen des demandes de FIR et FIT 2025
- 2) Feuille de route et restructuration de notre institut
- 3) Questions et informations diverses

1) Examen des demandes de FIR et FIT 2025 (slide 2 diaporama)

Après examen des deux demandes, un FIR et un FIT, le CS a émis favorable à la demande de FIR de F. Calvayrac mais a estimé qu'un financement de 4 k€ devrait être suffisant pour mener le projet à bien.

En revanche, le CS a émis un avis défavorable à la demande de FIT des responsables des plateformes Matière molle (F. Niepceron) et Microscopies (A. Rousseau), la contribution à l'achat d'un logiciel ne faisant pas partie des objectifs du FIT. De plus, il n'a été convaincu ni par la capacité des deux plateformes à acquérir le logiciel nécessaire à ce FIT étant donné son coût prohibitif, ni, quand bien même elles seraient en mesure de l'acquérir, par la pertinence d'un tel investissement.

2) Feuille de route et restructuration de notre institut (slide 3)

A. Saint-Jalmes était invité pour discuter de ces deux points mais n'a pas pu se libérer.

Après avoir évoqué les pistes dégagées lors du CS du 08/10/2024, les membres du CS ont évoqué la situation budgétaire dégradée de LMU et ses répercussions sur :

- la campagne d'emploi 2025 qui s'annonce nulle pour l'IMMM (malgré 5 postes vacants) avec de plus un possible gel des postes d'ATER correspondants, la difficulté voire l'impossibilité de maintenir notre offre de formation notamment en master et les mesures envisagées (réduction capacité d'accueil, seuils ouverture relevés, h CM en h TD, ...) et,
- la réduction des crédits de l'unité puisque la direction a été prévenue ce matin que 28 k€ ont été prélevés sur son fonctionnement sans autre information préalable qu'un message vendredi à 15h40 annonçant qu'« une partie de votre budget récurrent sera ainsi reporté sur les prochaines années en fonction de vos besoins. Vous recevrez donc sous peu un mail de la direction des affaires financières vous indiquant le montant de l'effort demandé à votre laboratoire et prochainement saisi dans SIFAC. »

3) Questions et informations diverses

Enfin, P. Daniel a évoqué la réunion organisée par l'INP rassemblant les DU des unités qui y sont rattachées (principal et secondaire).

Pour la direction de l'IMMM, C. Legein